



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Francophonie

Question écrite n° 43384

Texte de la question

Un récent rapport parlementaire fort intéressant sur les autoroutes de l'information et de la francophonie définit en conclusion une priorité qui consiste à inscrire notre patrimoine et notre culture sur ces autoroutes par la numérisation de nos ressources, la création de services en ligne en français et la mise en réseau de nos institutions culturelles. En effet, la France doit faire valoir ses atouts, son originalité, et trouver ainsi sa place sur ce nouveau secteur de communication entièrement dominé par la culture américaine. M. Daniel Soulage demande à Mme le secrétaire d'État chargé de la francophonie quelles dispositions concrètes ont été adoptées à ce jour en faveur d'une politique ambitieuse et résolument tournée vers l'avenir.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire, faisant référence au rapport de M. le député Serge Poignant, souligne à juste titre que l'exceptionnel patrimoine culturel dont dispose notre pays est un atout considérable et un moyen efficace pour permettre à la langue française d'occuper toute sa place sur les nouveaux réseaux de communication. De nombreuses actions de valorisation du patrimoine national ont déjà été engagées, comme la numérisation de plus de cent mille ouvrages de la Bibliothèque nationale, première étape indispensable à leur mise ultérieure sur les réseaux ou la création de banques d'images permettant la visite virtuelle de nos musées nationaux comme le Louvre ou le musée d'Orsay. Le projet Aquarelle, en partenariat avec l'INRIA, élargira à l'Europe entière cette possibilité d'accès aux musées. Ces efforts s'appuient sur la conviction qu'une des principales utilisations des autoroutes sera de permettre un accès facile au patrimoine mondial. Par ailleurs, le ministère des affaires étrangères, concerné au premier chef par la mise en valeur de notre pays et de notre patrimoine, a ouvert depuis plus d'un an un serveur sur le réseau Internet. La langue française et la francophonie y sont l'objet d'une abondante information : on y découvre les adresses des centres où l'on peut apprendre notre langue, les références bibliographiques en français langue étrangère ou la liste des professeurs de français dans le monde. On peut enfin évaluer soi-même ses connaissances en français. Trente de nos ambassades diffusent sur le réseau, en français ou dans la langue locale, des informations sur la vie culturelle et scientifique de notre pays. On peut citer en particulier le serveur d'Ottawa, devenu un véritable centre culturel virtuel. La direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques est engagée dans un vaste effort de numérisation des données culturelles, linguistiques, pédagogiques et scientifiques qui circulent dans le réseau de nos établissements culturels à l'étranger. La promotion de l'enseignement à distance est également une cible stratégique ainsi que l'animation du vivier des anciens étudiants de nos universités ou grandes écoles. Enfin, de leur côté, les opérateurs francophones ont commencé à mettre en œuvre leurs plans d'action présentés au sommet de Cotonou à la demande des chefs d'État et de Gouvernement. Les programmes Relai et Prosud de l'Agence de la francophonie permettront de numériser le patrimoine culturel des pays francophones du Sud et de diffuser l'ensemble des données disponibles de la francophonie. Le programme Refer de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF-UREF) a vocation à développer un réseau de chercheurs et de scientifiques francophones. Il conviendrait d'étudier la création d'un fonds francophone d'intervention dans ce domaine moteur d'une coopération multilatérale encore plus ambitieuse,

dont le prochain sommet de Hanoi pourrait poser les premiers jalons.

Données clés

Auteur : [M. Soulage Daniel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43384

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : francophonie

Ministère attributaire : francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 septembre 1996, page 5138

Réponse publiée le : 3 février 1997, page 544